



## LE COMPTEUR BI-HORAIRE EST-IL FAIT POUR VOUS ?

Faites le test pendant une semaine en relevant simplement votre index aux heures indiquées. Rappelez-vous que pour utiliser votre compteur bi-horaire au maximum de sa capacité, il vaut mieux déplacer votre consommation d'électricité en heures creuses. N'hésitez pas à adapter votre utilisation de la machine à laver, du séchoir, du lave-vaisselle, etc. pendant le test.

**Début des heures creuses : 22 h**

**Fin des heures creuses : 7 h**

**Heures creuses le week-end : du vendredi 22 h au lundi 7 h**



**PARTICULARITÉ :**

Pour les communes de 1320 Beauvechain, 1350 Orp-Jauche, 1357 Hélécinne, 1367 Ramillies, 1370 Jodoigne et 4827 Lincent, les heures creuses s'étendent de 21 h à 6 h et le week-end s'étend du vendredi à 21 h au lundi à 6 h.

NUIT DU	RELEVÉ DU COMPTEUR À 22 H (OU 21 H)	RELEVÉ DU COMPTEUR À 7 H (OU 6 H)	CONSOMMATION EN HEURES CREUSES
lundi au mardi	.....	.....	.....
mardi au mercredi	.....	.....	.....
mercredi au jeudi	.....	.....	.....
jeudi au vendredi	.....	.....	.....

WEEK-END	RELEVÉ DU COMPTEUR À 22 H (OU 21 H) LE VENDREDI	RELEVÉ DU COMPTEUR À 7 H (OU 6 H) LE LUNDI	CONSOMMATION EN HEURES CREUSES
	.....	.....	.....

<b>CONSOMMATION TOTALE EN HEURES CREUSES</b>	.....
<b>CONSOMMATION TOTALE (HEURES CREUSES ET HEURES DE JOUR)</b>	.....

Il ne vous reste plus qu'à calculer – en fonction des tarifs de votre fournisseur d'énergie – quelle économie vous pouvez réaliser sur votre consommation grâce à un compteur bi-horaire.

Celle-ci vous permet-elle d'amortir l'installation d'un compteur bi-horaire rapidement ?

Votre consommation en heures creuses est égale ou supérieure à 50 % de votre consommation totale ?

Dans ce cas, la pose d'un compteur bi-horaire est avantageuse.

